

RETRAITÉ-ES, CONTINUITÉ DE LA VIE SYNDICALE

UN SCANDALE COMPARABLE À CELUI DU SANG CONTAMINÉ

Le 18 novembre dernier sur FR3, l'émission « Pièces à conviction : que se passe-t-il vraiment dans les EHPAD ? » a fourni des faits accablants (nous en avons donnés dès le 17 mai dans le communiqué du secrétariat)

Entre mars et juin : plus de 10 000 décès de personnes âgées, non dans les hôpitaux car l'accès leur avait été interdit de fait, mais dans leur chambre d'EHPAD ; des milliers de personnels de ces établissements contaminés faute de protection et de tests. Les consignes de recours aux médicaments de soins palliatifs (Rivotril) ont été abordées. Une soignante a déclaré dans le reportage : « Quand on a reçu ces directives, ça nous a choqués, de se dire que là, on ne donnait aucune chance aux personnes âgées de s'en sortir. Quand une personne âgée n'est pas hospitalisée et qu'on lui propose, c'est une sédation dès l'instant qu'elle va présenter une détresse respiratoire... ma première réaction, ça a été : on nous demande de faire une euthanasie passive auprès de nos résidents. »

D'autres témoignages ont confirmé. Dans le débat qui a suivi, la ministre chargée de l'autonomie, Brigitte Bourguignon, s'est indignée de ces propos en démentant « contre toute évidence » que de telles consignes aient été données. Très mal à l'aise et agressive, elle s'est permise de demander à notre camarade Christophe Prouhomme, porte-parole de l'Association des médecins urgentistes de France (AMUJF) présent, de choisir entre syndicaliste et médecin !

Les = allégements = conditionnels



Philippe Bouyries



Philippe Bouyries

Philippe Bouyries, Secrétaire de l'URR

# Un scandale comparable à celui du sang contaminé

samedi 26 décembre 2020, par [Bariaud](#)

RETRAITÉ-ES, CONTINUITÉ DE LA VIE SYNDICALE

UN SCANDALE COMPARABLE À CELUI DU SANG CONTAMINÉ

Le 18 novembre dernier sur FR3, l'émission « Pièces à conviction : que se passe-t-il vraiment dans les EHPAD ? » a fourni des faits accablants (nous en avons donnés dès le 17 mai dans le communiqué du secrétariat)

Entre mars et juin : plus de 10 000 décès de personnes âgées, non dans les hôpitaux car l'accès leur avait été interdit de fait, mais dans leur chambre d'EHPAD ; des milliers de personnels de ces établissements contaminés faute de protection et de tests. Les consignes de recours aux médicaments de soins palliatifs (Rivotril) ont été abordées. Une soignante a déclaré dans le reportage : « Quand on a reçu ces directives, ça nous a choqués, de se dire que là, on ne donnait aucune chance aux personnes âgées de s'en sortir. Quand une personne âgée n'est pas hospitalisée et qu'on lui propose, c'est une sédation dès l'instant qu'elle va présenter une détresse respiratoire... ma première réaction, ça a été : on nous demande de faire une euthanasie passive auprès de nos résidents. »

Le 20 novembre 2020

annoncés par Macron ne s'accompagnent d'aucune ouverture réelle de lits, ni de création de postes, ni d'augmentation des salaires. Sans appels à l'union sacrée contre le Covid-19 restèrent sans effet, car ce n'est pas la population - en particulier âgée - qui est responsable de la saturation des hôpitaux mais bien son gouvernement qui a fermé 7500 lits en deux ans et n'a rien fait pour l'hôpital depuis la première vague : ils resteront sans effet car sa politique est celle du capital qui a saisi cette pandémie pour frapper la classe exploitée, restructurer - c'est à dire détruire - le plus de productions possible, casser tous les droits conquis par la lutte de classes.

Des personnels et cadres de santé confirmés qu'en raison des tensions d'effectifs dans les établissements, des soignants testés positifs au SARS-CoV-2 sont amenés à travailler » (Le Monde du 23 novembre), non seulement dans les EHPAD mais aussi dans les hôpitaux.



manifestations se multiplient pour la levée de l'état d'urgence et le retrait de la loi « de sécurité globale ». L'espoir est là.

Philippe Bouyries, Secrétaire de l'URR

Toujours pas d'infirmier-e de nuit dans la plupart des EHPAD, trop peu de médecins coordonnateurs-trices, une douche tous les 3 jours, quelques minutes pour faire manger, privation de visites à peine levée, etc. La liste est interminable. Le scandale continue, mais...

Mais, devant le refus unanime des médecins et des infirmiers, Venin a dû renoncer à son projet de profession intermédiaire (entre médecin et infirmier) : les personnels du secteur sanitaire et



https://www.fen.org.fr/actualites/dans-les-ehpad-une-discrimination-contre-les-...

https://solidaires-seniors.com/fr/actualites/ehpad-les-conditions-de-travail-...

https://solidaires-seniors.com/fr/actualites/ehpad-les-conditions-de-travail-...

Le 18 novembre dernier sur FR3, l'émission « Pièces à conviction : que se passe-t-il vraiment dans les EHPAD ? » a fourni des faits accablants (nous en avons donnés dès le 17 mai dans le communiqué du secrétariat [1]).

Entre mars et juin : plus de 10 000 décès de personnes âgées, non dans les hôpitaux car l'accès leur avait été interdit de fait, mais dans leur chambre d'EHPAD ; des milliers de personnels de ces établissements contaminés faute de protection et de tests. Les consignes de recours aux médicaments de soins palliatifs (Rivotril) ont été abordées. Une soignante a déclaré dans le reportage : « Quand on a reçu ces directives, ça nous a choqués, de se dire que là, on ne donnait aucune chance aux personnes âgées de s'en sortir. Quand une personne âgée n'est pas hospitalisée et qu'on lui propose, c'est une sédation dès l'instant qu'elle va présenter une détresse respiratoire... ma première réaction, ça a été : on nous demande de faire une euthanasie passive auprès de nos résidents ». D'autres témoignages ont confirmé.

Dans le débat qui a suivi, la ministre chargée de l'autonomie, Brigitte Bourguignon, s'est indignée de ces

propos en démentant - contre toute évidence - que de telles consignes aient été données [2]. Très mal à l'aise et agressive, elle s'est permise de demander à notre camarade Christophe Prudhomme, porte-parole de l'Association des médecins urgentistes de France (AMUF) présent, de choisir entre syndicaliste et médecin !

Les téléspectateur·trices ont fait le rapport avec le deuxième confinement, avec la bombe à retardement des opérations et soins déprogrammés, avec les conséquences psychiques des restrictions de liberté et des interdictions de visite.

Les « allègements » conditionnels annoncés par Macron ne s'accompagnent d'aucune ouverture réelle de lits, ni de création de postes, ni d'augmentation des salaires. Ses appels à l'union sacrée contre le Covid-19 resteront sans effet, car ce n'est pas la population - en particulier âgée - qui est responsable de la saturation des hôpitaux mais bien son gouvernement qui a fermé 7500 lits en deux ans et n'a rien fait pour l'hôpital depuis la première vague ; ils resteront sans effet car sa politique est celle du capital qui a saisi cette pandémie pour frapper la classe exploitée, restructurer - c'est à dire détruire - le plus de productions possible, casser tous les droits conquis par la lutte de classes.

« Des personnels et cadres de santé confirment qu'en raison des tensions d'effectifs dans les établissements, des soignants testés positifs au SARS-CoV-2 sont amenés à travailler. » (Le Monde du 23 novembre), non seulement dans les EHPAD mais aussi dans les hôpitaux.

Toujours pas d'infirmier·e de nuit dans la plupart des EHPAD, trop peu de médecin·es coordinateur·trices, une douche tous les 3 jours, quelques minutes pour faire manger, privation de visites à peine levée, etc. La liste est interminable. Le scandale continue, mais...

Mais, devant le refus unanime des médecin·es et des infirmier·es, Véran a dû renoncer à son projet de profession intermédiaire (entre médecin·e et infirmier·e) ; les personnels du secteur sanitaire et médico-social de la Fonction publique hospitalière ne lâchent rien pour avoir elles et eux aussi les 183 € de complément indiciaire ; malgré la répression et les interdictions, les manifestations se multiplient pour la levée de l'état d'urgence et le retrait de la loi « de sécurité globale ». L'espoir est là.

---

## Notes

[1] <https://www.ferc-cgt.org/hecatombe-dans-les-ehpad-une-discrimination-criminelle>

[2] [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/fiche\\_ehpad\\_etablissements.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_ehpad_etablissements.pdf)

et

<https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/strategie-prise-en-charge-personnes-agees-covid-19.pdf>